

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 16 FEVRIER 2023

## Discours d'Investiture de Brigitte Boccone-Pagès

*Présidente du Conseil National*

Monsieur le Ministre,

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres,

Mesdames les Conseillères Nationales,

Messieurs les Conseillers Nationaux, chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les Représentants des hautes autorités de l'Etat,

Chers téléspectateurs et amis de la Principauté,

Quel honneur, quelle émotion, d'occuper une telle fonction dans cette institution si chère à mon cœur, au sein de l'Assemblée représentative des Monégasques, notre Parlement.

Aujourd'hui, après avoir été élue par mes collègues pour la première fois le 6 octobre dernier, je deviens la première femme à présider le Conseil National suite aux élections nationales. L'union nationale est le résultat des urnes cette fois, et non plus seulement le fait de rapprochements responsables et utiles au pays.

Je suis donc, grâce à mes compatriotes et grâce à notre représentation nationale, la première femme à succéder à ces grands hommes qui ont marqué l'histoire politique de notre pays et la présidence de cette institution.

De grands présidents ont dirigé le Conseil National. Je pense essentiellement à Louis Aureglia, puis à Jean-Charles Rey bien sûr, à Jean-Louis Campora ensuite, et enfin à Stéphane Valeri.

Vous le savez c'est en 2003 auprès de lui que mon parcours politique a débuté. Je me souviens avec émotion de ce 9 février 2003. Je me souviens de nos premiers meetings politiques, pour replacer le logement des Monégasques au cœur des priorités du Conseil National. Ce fut chose faite, avec une première impulsion décisive dans la construction de logements domaniaux entre 2003 et 2008. Ce fut aussi le moment de la création du Contrat Habitation Capitalisation qui allait permettre aux Monégasques de pouvoir accéder à une sorte de propriété aménagée dans les Domaines. Ce fut aussi le moment d'imaginer le bâtiment dans lequel notre Institution a élu domicile depuis 2012.

Monaco et les Monégasques savent ce qu'ils doivent à mon prédécesseur, je le sais au centuple, et il sait ma gratitude pour tout ce qu'il a accompli pour notre communauté nationale, et pour moi, pour m'avoir permis de gravir les échelons à ses côtés, pas à pas, de la présidence de la commission de l'éducation et de la jeunesse à l'époque, à la place que j'occupe aujourd'hui.

Durant mes mandats précédents et sous sa présidence, tant d'avancées ont vu le jour, et notamment en matière de droits des femmes, avec le début du long chemin vers l'égalité. A quelques jours du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et pour donner une symbolique nouvelle à la façon d'appréhender la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, je vous proposerai dans quelques instants mes chers collègues, d'inscrire ce terme d'égalité dans le nom de la commission spéciale dont c'est l'objet. Par voie de conséquence, nous en supprimerons le mot « femme ». La nouvelle dénomination que je soumettrai à votre vote dans quelques instants sera donc : Commission des Droits de la Famille et de l'Egalité.

Je suis fier de cette évolution, et des avancées décisives en la matière ces dernières années, en lien avec le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Nous avons encore beaucoup de travail bien sûr pour renforcer cette égalité dans tous les domaines, et notamment en recherchant tous les moyens de parvenir à l'égalité de traitement dans la rémunération du travail, entre les femmes et les hommes. L'égalité salariale sera ainsi le grand chantier de fond de cette commission.

Pour conclure sur la notion de famille, permettez aussi, d'avoir une pensée pour mes parents en ce jour si important, mais aussi pour mon mari bien sûr, qui m'a tant apporté, et puis mes enfants. Je serai digne de la fierté dont ils me font part chaque jour.

Avant d'en venir à plusieurs évolutions en matière de commissions permanentes et spéciales au Conseil National, permettez-moi à ce stade un rappel à ceux qui voudraient remettre en cause la légitimité du scrutin du 5 février dernier. Vous connaissez mon franc parler, vous savez que je ne suis pas du genre à me laisser faire ou à me faire critiquer sans réagir. Je dis à ceux qui s'amuse avec les chiffres d'une participation meilleure qu'attendue dans le contexte électoral que nous avons connu, à ceux qui n'ont que l'aigreur comme moteur, que nul n'empêche les compatriotes de se présenter aux élections démocratiques de leur pays. Encore faut-il en avoir le courage et un début de légitimité pour oser franchir le pas.

Je souhaite à cette mandature de s'accomplir avec votre concours et votre implication mes chers collègues, dans l'amplitude la plus absolue du rôle qui doit être le nôtre. Celui de représenter, avec les sensibilités et les opinions de chacune et de chacun, les attentes et les besoins légitimes de nos compatriotes, dans la recherche constante de l'intérêt général.

Préserver notre modèle économique et social, voici l'une des missions essentielles de notre Assemblée, au moment où nous suivons autant que nous le pouvons, l'évolution de la négociation d'un éventuel accord d'association avec l'Union Européenne.

Nous serons là pour que Monaco ne courbe pas l'échine, nous serons là pour protéger notre communauté nationale de toute atteinte à ce qui fait son ADN, nous serons là pour défendre pied à pied chaque élément constitutif de notre modèle économique et social, ce modèle envié de beaucoup, et forcément parfois incompris. Les lignes rouges ont été rappelées à plusieurs reprises par le Prince Souverain. Le Conseil National sera à Ses côtés pour les défendre.

Les Monégasques comptent sur nous pour défendre la priorité nationale, la libre installation pour les Nationaux et leur accès aux professions réglementées. Ils nous demandent de préserver notre modèle économique et social avancé. Nous devons tenir nos positions pour qu'aucun accord qui serait de nature à attaquer ce modèle ne fasse l'objet d'une éventuelle autorisation de ratification par le Conseil National. Autrement dit, c'est en amont que nous devons agir. Je ne veux pas croire que le Gouvernement pourrait nous déposer un projet de loi non conforme à cette préservation indispensable. Nous demandons en outre à être associés aux informations relatives à l'évolution de cette négociation. L'unité des institutions doit naturellement être étendue à la problématique de l'Union Européenne, comme cela doit être le cas avec Moneyval.

Vouloir préserver notre modèle économique et social, passe aussi par la conscience qu'il faut également protéger nos grands équilibres, notamment budgétaires. Nos finances publiques sont saines, et notre économie va bien. Elle a traversé mieux que d'autres, les conséquences de la crise sanitaire d'abord, et celles du conflit ukrainien ensuite, bien qu'il soit toujours en cours.

Nous devons pour nos finances publiques appliquer le même principe de protection de notre modèle, à l'intérieur cette fois. Le Conseil National saura faire preuve de responsabilité et de pragmatisme pour accompagner les réformes structurantes nécessaires pour un équilibre durable de nos finances publiques. Cet esprit de responsabilité devra aussi se manifester par un regard attentif à la maîtrise des coûts et des dépenses publiques.

Dans le même temps, il s'agira aussi de développer notre économie et donc les recettes budgétaires de l'Etat. Pour y parvenir, nous déposerons prochainement une proposition de loi portant création d'une foncière d'Etat, afin que l'Etat valorise enfin pour lui-même et pour son compte chaque mètre carré disponible.

Durable, c'est le cas de notre santé économique, qui peut désormais s'appuyer sur la réussite de la transition numérique entamée il y a 5 ans par le Gouvernement et accompagnée par la commission pour le développement du numérique créée en 2018 au sein de cette Assemblée.

Durable, c'est ce que nous voulons que la Principauté devienne un modèle en matière de développement au sens large, et notamment dans le domaine du respect de l'environnement et de la prise en compte de ce fléau que sont devenus les problèmes de mobilité.

La mobilité sera donc au cœur de notre action, comme le développement harmonieux et efficace de l'urbanisme dans notre pays. C'est la raison pour laquelle la commission de l'environnement et de la qualité de vie se verra soutenue désormais, si vous en êtes d'accord mes chers collègues, par deux vice-présidences : l'une consacrée aux mobilités au pluriel, l'autre à l'urbanisme durable et aux grands travaux.

Comme nous l'avions déjà indiqué à de nombreuses reprises à la fin du mandat précédent, il est grand temps de sortir du temps des études pour passer à l'action et au temps des décisions structurantes pour notre pays. Il en va de notre attractivité, notamment sur le plan professionnel, pour continuer d'attirer les salariés dont nous avons besoin pour faire vivre notre économie.

Cette économie et sa vitalité seront au centre de nos préoccupations également, pour un budget dynamique et ambitieux. Le Conseil se dotera de deux vice-présidences à la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, l'une pour le commerce et l'attractivité, l'autre pour les entreprises et l'innovation.

En matière budgétaire, je vous proposerai bien sûr de reconduire la commission pour le suivi du Fonds de Réserve Constitutionnel et la modernisation des comptes publics.

Nous demanderons inlassablement au Gouvernement que l'ensemble des recettes et des dépenses passe bel et bien par le budget de l'Etat et donc par les lois de budget soumises à notre vote et non pas par l'utilisation contestable du Fonds de Réserve Constitutionnel.

L'union nationale est en marche, dans l'unité des institutions et dans l'esprit d'un partenariat institutionnel entre le Gouvernement et le Conseil National. Être partenaires nécessite de la loyauté, dans les deux sens. Je le souhaite ardemment pour que notre relation institutionnelle, Monsieur le Ministre, soit sans cesse au beau fixe.

L'Union nationale, c'est la capacité à se rassembler sur l'essentiel, comme mes collègues et moi-même l'avons prouvé aux Monégasques à l'occasion de ce scrutin, qui voit avec cette séance d'installation du nouveau Conseil National le signal de départ de cette législature. Je demanderai d'ailleurs à mon collègue Jean-Louis Grinda de bien vouloir se porter candidat dans quelques instants à la Vice-Présidence de notre Institution, tout comme je demanderai demain en commission plénière d'étude, à ma collègue Béatrice Fresko-Rolfo de bien vouloir accepter d'assumer la présidence de notre délégation à Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, pour défendre nos spécificités avec une vision proactive de la participation du Conseil National aux organisations internationales.

Pour conclure, je veux dire aux Monégasques qu'ils peuvent compter sur nous pour les représenter chaque jour, dans tous les domaines, et pour chercher à maintenir sans cesse la cohésion de notre communauté nationale, unie derrière le Prince Souverain et Sa Famille, dans l'union nationale et dans l'unité des institutions.

Je vous remercie, chacune et chacun de vous mes chers collègues, pour votre confiance qui m'honore et qui m'oblige. Je sais que je peux compter sur vous, comme vous pourrez compter sur moi à chaque minute de ce mandat.

Je vous remercie.